

### Arrêté

**fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

**VU** l'arrêté du 30 janvier 2008 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

**VU** l'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques de l'enseignement agricole,

### Arrête :

**Article 1er** – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 30 janvier 2008 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

#### **Membres titulaires**

- Monsieur Jacques CLEMENT, Chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SG),
- Monsieur Jérôme FROUTE Adjoint au chef du service des ressources humaines (SG),
- Monsieur Michel GOMEZ Sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, Chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Monsieur Philippe CUCCURU, Sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Madame Gwenaëlle MARI, Chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Monsieur Alain SHOST, IGAPS référent ( Limousin, Midi Pyrénées) .

#### **Membres suppléants**

- Monsieur Patrice CHAZAL, Adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Sophie ASSAM, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Jérôme SANTERRE, Adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).

- Madame Patricia MARTINON, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Jacques FAUVEL, Adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER).
- Madame Florise CAO, Adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC).
- Monsieur Hervé MONNOU, Chargé de mission au bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Eddy ALLAIN, Adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC).

## **B - Représentants du personnel**

### **Membres titulaires**

|                                |  |     |
|--------------------------------|--|-----|
| - Monsieur Bruno REVERT        | adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe | CGT |
| - Monsieur Guy JOLI            | adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe | CGT |
| - Monsieur Pascal BAILLIVET    | adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe | CGT |
| - Monsieur Gérard GUIRAL       | adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe | FO  |
| - Monsieur Francis MOULIN      | adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe           | CGT |
| - Monsieur Christian CAVALERIE | adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe           | FO  |
| - Madame Soraya MAHNOUNE       | adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe           | CGT |
| - Monsieur José GREDOIRE       | adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe           | FO  |

### **Membres suppléants**

|                             |  |     |
|-----------------------------|--|-----|
| - Madame Jacqueline DELMAS  | adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe | CGT |
| - Monsieur Jean-Luc BOUDEAU | adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe | CGT |
| - Monsieur Florent BERNIE   | adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe | CGT |
| - Madame Sylvie DUMAS       | adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe | FO  |
| - Monsieur Denis BONNEFOY   | adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe           | CGT |
| - Monsieur Boualem TAALBI   | adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe           | FO  |
| - Madame Isabelle BOSSUOT   | adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe           | CGT |
| - Madame Line ALGER         | adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe           | FO  |

**Article 2** – L'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

**Article 3** – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 12 MAI 2015

Le Sous-Directeur  
du développement professionnel et  
des relations sociales

Yves LE NOZAMIC